



Déclaration intersyndicale CGT, FA-FP, FO, préalable au Conseil d'administration du CNFPT du 28 mars 2018

Notre conseil d'administration de ce jour se tient, quasiment une semaine après la journée de grèves et de manifestations qui a rassemblé plus de 500 000 agents publics et fonctionnaires, dans plus de 180 manifestations, à l'appel des organisations syndicales CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FA-FP, FSU et Solidaires.

C'est avec détermination et soutenue par l'opinion publique (55% parmi la population et 82% chez les salariés du secteur public), que les agents des 3 versants, ont dénoncé la politique du gouvernement et exprimé leurs revendications en matière de services publics, emplois, statuts, salaires, formation professionnelle, retraite, instances consultatives du personnel...

Cette mobilisation est indéniablement un succès et à présent, la balle est dans le camp du gouvernement. Si ce dernier n'adresse pas de signaux forts lors de la réunion prévue entre les ministres et nos organisations le 29 mars prochain, nous appellerons à mettre partout en débat avec les personnels, toutes les formes d'actions et d'intervention envisageables.

D'ailleurs, nos organisations tiendront une conférence de presse le Jeudi 29 mars.

La politique menée par le gouvernement s'inscrit dans la même logique qu'hier avec les ordonnances contre le droit du travail, aujourd'hui les attaques contre le service public ferroviaire et le statut des cheminots, toujours avec la même logique, baisser la dépense publique et remettre en cause des garanties collectivement acquises.

Loin d'être un coût, dès lors qu'elle participe à la satisfaction de l'intérêt général, au développement économique et social, la dépense publique est un investissement nécessaire pour permettre aux générations d'aujourd'hui et à celles de demain de vivre dans des conditions décentes.

Le président de la République campé de son premier ministre recycle tous les vieux clichés pour dénigrer les fonctionnaires vis-à-vis de l'opinion publique : fainéants, coûteux, archaïques...etc.

Par contre, ils oublient de préciser que la politique qu'ils ont choisie de mener, sous couvert de prétendue modernité, consiste à livrer des missions de service public à la privatisation toujours en recherche de nouveaux marchés pour toujours plus de profits au détriment de l'intérêt général.

Ce n'est pas nous qui l'affirmons mais le premier ministre lui-même dans sa lettre de cadrage du « programme Action 2022 », du 26 septembre 2017.

Comme vous l'écrivez monsieur le président, dans votre contribution générale dans le cadre d'Action Publique 2022 « le statut de la fonction publique est avant tout une garantie pour les citoyens, assurés d'un traitement égal en tout lieu du territoire».

Depuis des mois la situation des agents de la fonction publique ne cesse de se dégrader et les mobilisations sont importantes dans de nombreux secteurs.

Sans répondre aux revendications portées unitairement, le gouvernement a choisi de franchir un nouveau cap le 1^{er} février dernier.

En préconisant :

- un plan de départ volontaire pour accompagner les abandons de missions et l'objectif de suppression de 120 000 emplois dont 70 000 dans la territoriale,
- le recours accru aux non titulaires et à la précarité,
- l'extension du salaire au mérite et donc de la rémunération accessoire et discriminante,
- la diminution des instances de représentation du personnel.

C'est une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livre le gouvernement contre le statut général, les agents et le service public.

D'autant plus, au moment où dans le cadre de la négociation sur la formation professionnelle et l'apprentissage, le gouvernement bafoue la démocratie sociale et méprise les organisations syndicales.

Le droit à la formation professionnelle, sur le temps de travail, géré véritablement de manière paritaire et la défense du CNFPT, sont au cœur des revendications portées par les organisations syndicales de la fonction publique territoriale (CGT, FO, FA-FP), ce qui justifie d'autant notre légitime revendication du retour au 1% de cotisation.

En instaurant « le chèque formation » pour solde de tout compte, mesure rejetée par nos organisations syndicales, une fois plus, ce gouvernement, nie le droit à la négociation.

Ordonner la collecte des fonds de formation par l'URSSAF, c'est offrir sur un plateau d'argent aux entreprises de formation, des fonds qui appartiennent aux salariés. Ces entreprises qui auront les mains libres pour marchandiser la formation professionnelle.

Le gouvernement fragilise davantage le monde du travail en érigeant une individualisation totale des travailleurs, désormais, seuls responsables de leur employabilité.

Nos organisations syndicales revendiquent plus de sécurité pour tous les salariés qu'ils relèvent du secteur privé comme du service public, tout au long de leur vie, en facilitant l'accès à une formation de qualité, rémunérée et effectuée sur le temps de travail.

Pour nous les choses sont claires, l'avenir du CNFPT et de la fonction publique territoriale est entre nos mains à tous, syndicats et employeurs.

Il est de notre responsabilité que de défendre le statut de la fonction publique et le service public, piliers de la République !